

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOULET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

Partenariat Communauté urbaine de Bordeaux - Cap Sciences. Montant de la subvention annuelle 2014 et octroi d'une aide exceptionnelle au titre de l'accompagnement du plan de développement - Décision - Autorisation

Monsieur RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Cap Sciences, centre de culture scientifique, technique et industrielle a été créée à Bordeaux en 1994. Labellisé en 2007 « Sciences et culture, Innovation » par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, il est reconnu comme l'un des trois principaux centres français par l'importance de ses productions, la densité de ses partenariats et son impact auprès des publics.

Le partenariat entre la Communauté urbaine de Bordeaux et l'association Cap Sciences a été initié en 2004. La convergence d'intérêts entre les réflexions et les actions de Cap Sciences et celles de la Communauté urbaine de Bordeaux, et l'inscription des travaux sur le moyen et long terme ont justifié la mise en place d'une convention triennale (2012-2013-2014) approuvée par le Conseil de Cub de mai 2012. Cette convention, qui propose de nouveaux modes de gouvernance entre Cap Sciences et La Cub, est assortie d'une programmation prévisionnelle sur 3 ans ainsi qu'un programme d'actions annuel détaillé.

I - CAP SCIENCES : le positionnement stratégique

Suite à l'étude du plan de développement stratégique menée en 2012, Cap sciences conforte son organisation autour de 3 pôles stratégiques :

- Le Pôle Centre de sciences

C'est la fonction régaliennne de Cap Sciences en tant que centre de culture scientifique, technique et industrielle : expositions, conférences, rencontres, publications, etc. dans le cadre du Hangar 20, des « satellites » Côté sciences Rive droite et Côté Sciences Air et espace (Mérignac), Cap'Archéo (Pessac) ou encore de moyens mobiles et des espaces virtuels associés. Cela couvre également une importante activité d'ingénierie.

Cap Sciences accueille en moyenne 100 000 visiteurs par an dans ses espaces et touche 250 000 personnes par l'ensemble de ses activités.

- Le Pôle « Lab»

C'est la fonction Recherche & Développement adossée au Pôle Centre de sciences. Il développe l'innovation au sein des programmes de Cap Sciences dans le domaine de la

mise en scène des savoirs. Il travaille en réseau pour tester des dispositifs, et s'inscrit dans une logique de cluster avec des centres de recherche, des entreprises, particulièrement dans le domaine de l'économie créative. Cette démarche est aujourd'hui amplifiée dans le cadre du projet INMEDIATS.

- Le pôle « Réseau »

Cap Sciences participe à animer le réseau de la culture scientifique, technique et industrielle sur le territoire aquitain, facilite les synergies, apporte son expertise. Cela passe, notamment, par la diffusion de ses outils de médiation, l'accompagnement d'acteurs de la recherche ou de l'industrie dans la mise en place de projets, la participation à des instances et réseaux nationaux et européens.

L'année 2013 a marqué une étape importante dans le développement de Cap Sciences et ouvre des perspectives très favorables pour l'année 2014, notamment au travers des chantiers suivants :

- la poursuite du programme Inmédias, lauréat des investissements d'avenir en 2011. Ce projet d'envergure nationale, bénéficiant d'un fort soutien des collectivités notamment de La Cub et du Conseil régional, permet à Cap Sciences de se positionner comme acteur central de la culture scientifique et technique en France.
- le lancement du plan de développement qui fait suite à l'étude stratégique réalisée en 2012. La mise en œuvre de ce plan a été actée par le Conseil d'Administration du 28 février 2013 et s'échelonnera jusqu'en 2015, grâce au soutien de La Cub et du Conseil régional.

II - Les grands axes de collaboration Cap Sciences/La Cub : bilan 2013 et perspectives 2014

Dans le cadre de la programmation de Cap Sciences, six grands domaines d'actions ont été identifiés comme ayant un intérêt communautaire avéré.

1 - Développement économique

La Galerie Industrie & Recherche a été créée pour présenter et valoriser des filières, des secteurs d'activité de pointe, des innovations des entreprises et des laboratoires de recherche de la métropole bordelaise et de l'Aquitaine.

En 2014, Cap Sciences poursuit, dans le cadre de la galerie devenue désormais un « espace innovation », la valorisation et la médiation autour des technologies et de l'innovation territoriale. Cet espace réaménagé au R+1 du Hangar 14 accueille les visiteurs au sein des « Fab Lab » et « Living Lab ». Ce dernier présente des dispositifs numériques innovants permettant « de toucher du doigt » l'innovation et les compétences régionales, et de les tester auprès du public.

Par ailleurs, Cap Sciences continue d'accueillir et d'accompagner les acteurs économiques et du monde de la recherche pour l'organisation d'événements professionnels : 106 événements organisés pour un total de 6623 participants en 2013.

En projet pour 2015 : une grande exposition sur la conquête spatiale co-produite avec la Cité de l'Espace de Toulouse. Pour 2016, un projet transmédia (exposition, programmes physiques et web) pourrait être développé autour du thème des Lumières.

2 - Le tourisme scientifique et technique

Cap Sciences développe sa politique en matière de tourisme scientifique autour d'une programmation annuelle de balades à destination du grand public et en synergie avec les acteurs du territoire. Désormais à l'échelle de la métropole, ce programme intitulé « sciences en balades », permet un maillage du territoire plus important. En 2013, 20 balades ont été réalisées sur 12 communes (400 participants).

Pour 2014, 25 « balades » sont programmées :

- grands projets aménagement (chantier du Grand Stade, Bassins à flot) ;
- transport & mobilité : tram, Vcub & Batcub autour du fleuve
- la vigne dans la ville ;
- extension des parcours à de nouvelles communes de La Cub.

Un accent particulier sera porté sur les visites de sites mettant en valeur l'innovation et les enjeux économiques forts de la métropole (aérospatial, filière bois, vigne, etc).

Cap sciences s'est également associé à la dynamique de l'Eté métropolitain, ce qui pourrait se traduire, en 2014, par plusieurs rendez-vous du programme des balades scientifiques, une participation au temps de clôture, une programmation originale itinérante « Dinosoroïde ».

3 - Urbanisme/techniques aux services de la ville et des projets urbains

L'exposition « Secret de Ponts » et le kiosque d'observation ont accompagné l'important chantier communautaire du pont Chaban Delmas. Entre novembre 2010 et septembre 2013, l'exposition a accueilli 147 000 visiteurs, dont 130 000 individuels et 17 000 en groupe. A partir de **septembre 2014**, Cap Sciences organise la mise en itinérance de l'exposition reconfigurée « Secret de ponts ».

4 - Développement durable

Cap Sciences assure un rôle de médiateur des grands enjeux du développement durable via la création d'outils originaux permettant de rendre accessibles les grandes questions de réduction de l'empreinte écologique des activités humaines.

Piloté par la DREAL Aquitaine et mis en œuvre par Cap Sciences, « la Caravane Rio 21 » a accueilli au global 13 800 visiteurs dont 2900 scolaires et impliqué 20 associations locales en 12 étapes. Elle a notamment fait escale à la foire internationale de Bordeaux du 18 au 26 mai 2013. Par ailleurs, Cap Sciences a présenté au Hangar 20 (juillet à novembre 2013), un parcours ludique composés d'animation autour du thème « Eco Attitudes » (2372 visiteurs).

Ces deux événements ont constitué des occasions de mener des actions et des temps de rencontres dédiés avec les familles impliquées dans l'opération « Pionniers du climat » menée par La Cub.

En 2014, à l'occasion de la semaine du développement durable (1er au 4 avril 2014), une exposition et des animations spécifiques de Cap Sciences ont été proposées aux agents communautaires, dans le nouveau hall de l'Hôtel de La Cub. Elles étaient axées sur la consommation, le climat et les énergies.

5 - Ville et nature

La Cub comme Cap Sciences tiennent à faire appréhender la richesse des espaces naturels du territoire de l'agglomération bordelaise et à sensibiliser sur les questions de préservation de la nature et de biodiversité.

Pour 2014, Cap Sciences propose un programme d'animations ayant pour objectif d'accompagner, soutenir et élargir la réflexion autour du thème de la biodiversité abordé dans l'exposition « Et si la plante idéale existait » (du 03/05/2013 à septembre 2014).

Par ailleurs, les collaborations entre La Cub et Cap sciences pourraient se développer via la mutualisation d'actions pour faire connaître et valoriser l'offre de balades « nature » sur l'agglomération (outils de communication, de cartographie, applications numériques..), notamment « la boucle verte ». Des synergies entre les deux structures pourraient également être étudiées autour de l'Atlas de la biodiversité développé par La Cub.

6 - Numérique

Le programme Inmédias vise la diffusion à grande échelle de la culture scientifique et technique, à partir des outils numériques, en développant et expérimentant de nouveaux outils de médiation. Ce programme, qui bénéficie d'un fort soutien des collectivités, notamment de La Cub, est en train de devenir au niveau national une référence. Au delà, Inmédias représente un véritable enjeu pour l'économie locale.

Compte tenu de l'ambition et de la particularité de gouvernance de ce projet, le partenariat de la Communauté urbaine de Bordeaux sur Inmédias fait l'objet d'une délibération spécifique et complémentaire.

Par ailleurs, Cap Sciences contribue aux réflexions et actions menées par les acteurs du territoire, et notamment par La Cub, autour du numérique : sur l'open data avec les ateliers Info Lab, sur les services publics urbains numériques avec les Métrolab, avec une animation spéciale pour une trentaine de « Pionniers de la e-participation » (opération expérimentale menée par La Cub) autour des dispositifs livinglab, mais également autour de la mise en place de la Cité numérique.

III - LES MODALITES DE PARTENARIAT 2014

Aussi, sur ces bases, le partenariat 2014 entre La Cub et Cap Sciences comprend trois volets :

1/L'octroi d'une subvention annuelle (cf budget prévisionnel 2014 – annexe 1):

- La demande de subvention annuelle de fonctionnement s'élève pour 2014 à 350 000 euros sur un budget global de fonctionnement 2014 de 2 540 000 euros pour la réalisation d'un programme d'expositions et d'animations autour des grands axes développés ci-dessus. Ce montant correspond à la reconduction de la subvention de fonctionnement 2013.
- La demande de subvention annuelle d'investissement s'élève quant à elle à 60 000 euros sur un budget global d'investissement 2014 de 290 000 euros. Ce montant correspond à la reconduction de la subvention d'équipement 2013.

2/ L'accompagnement et le soutien de la Cub au plan de développement et transformation de Cap Sciences à hauteur de 50 000 euros pour l'année 2014.

Rappel : suite à un audit mené en 2012, Cap Sciences a lancé un plan de développement (qui s'échelonne de 2013 à 2015), avec pour objectifs est de donner du souffle à la structure tout en conservant son ADN et de renforcer sa viabilité économique. Un certain nombre de leviers ont ainsi été identifiés :

- Rationaliser les coûts de production des grandes expositions et développer les formats auto-financés
- Changer les rapports entre le citoyen et le numérique
- Mobiliser les initiatives des acteurs locaux en cohérence avec le réseau national
- Capitaliser sur le savoir-faire de Cap Sciences.

En 2013, plusieurs actions structurantes du plan de transformation ont été développées, en priorité autour d'un axe ressources humaines mais également autour de la « rationalisation de l'offre de service » : reconfiguration complète du « Petit Carré 3-6 ans », mise en place d'outil de suivi de la démarche commerciale et de la gestion de l'ingénierie...Cette première phase du plan de développement a permis d'obtenir des résultats tangibles au niveau de l'organisation du capital humain de Cap Sciences. Les efforts entrepris devraient porter leur fruit au cours de l'exercice 2014 conformément aux objectifs fixés.

Le coût global de transformation de la structure est estimé à 800 000 euros TTC (cf. budget prévisionnel en annexe). Cet investissement devrait permettre, à l'échéance 2017, une baisse du besoin de financement pour Cap Sciences et, par conséquent, des subventions publiques.

La Cub et le Conseil régional d'Aquitaine sont les deux principaux partenaires publics de ce plan de transformation sur trois ans. Ainsi, le Conseil de Cub du 31 mai 2013 (cf. délibération communautaire N°2013/0307) a décidé de le soutenir par l'attribution d'une aide exceptionnelle de 200 000 euros pour l'année 2013, et précisait que le montant prévisionnel de cette aide exceptionnelle était de 50 K€ pour 2014 et 2015.

3/ une participation au programme Inmédias sur quatre ans. Ce volet a fait l'objet d'une délibération spécifique en mai 2012, en 2013. Ce sera également le cas pour 2014, avec une délibération relative à Inmédias soumise au même Conseil de Cub que la présente.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

La demande de subvention de fonctionnement et d'investissement au titre de l'année 2014 de l'association Cap Sciences est recevable dans la mesure où celle-ci, par son action, participe au rayonnement du territoire au niveau national et international, et favorise la recherche, la créativité, l'innovation et la participation citoyenne au bénéfice de tous les publics.

CONSIDERANT QUE

La Cub est partie prenante du plan de développement de Cap Sciences et qu'elle a contribué activement à définir les axes stratégiques de développement de cet organisme partenaire.

DECIDE

Article 1 : il est attribué à l'association Cap Sciences, pour l'exercice 2014, une subvention de fonctionnement de 350 000 euros sur un montant de dépenses subventionnables de 2 540 000 euros et une subvention d'investissement de 60 000 euros sur un montant de dépenses subventionnables de 290 000 euros, dont 55 875 euros sont fléchés sur le programme Feder Axe 1.

Article 2 : Il est attribué à l'association Cap Sciences, pour l'exercice 2014, une aide exceptionnelle de 50 000 euros au titre de soutien financier à la transformation de la structure Cap Sciences.

Article 3 : Monsieur le Président de la Communauté urbaine est autorisé à signer les conventions ci-annexées prévoyant les conditions de règlement des subventions communautaires.

Article 4 : La dépense inhérente à chacune des deux subventions sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours :

- Chapitre 65, article 6574, fonction 90, CRB BB00 (subvention de fonctionnement de 50 000 €), code opération 05P109O001
- Chapitre 204, article 20422, fonction 90, CRB BD00 (subvention d'équipement de 60 000 €), code opération 05P098O002.
- Chapitre 65, article 6574, fonction 90, CRB BB00 (subvention de fonctionnement de 350 000 €), code opération 05P109O001.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 8 JUILLET 2014

M. JOSY REIFFERS